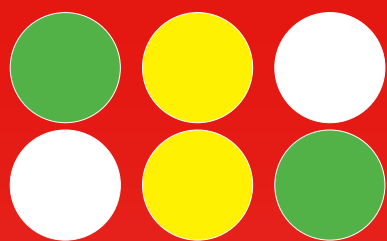


Bulletin municipal d'information



DRUMMONDVILLE

Volume 23, numéro 8 Décembre 2011



*Les membres du conseil municipal
vous souhaitent de très joyeuses fêtes!*



Photo : François Pinard

Première rangée : M. John Husk, M. Vincent Chouinard, M^{me} Isabelle Marquis, M^{me} Francine Ruest Jutras, M^{me} Annick Bellavance, M^{me} Marie-Eve Le Gendre et M. Roberto Léveillé. Deuxième rangée : M. Alain Martel, M. Jocelyn Gagné, M. Yves Grondin, M. Philippe Mercure, M. Mario Jacques et M. Pierre Levasseur.

Dans ce numéro

- > Rapport sur la situation financière de la Ville, pages **4 et 5**
- > Développement durable et environnement, page **6**
- > Vigilance et prudence pour une heureuse période des fêtes, pages **8 et 9**
- > Des suggestions pour bouger et prendre l'air!, pages **10 et 11**
- > À l'affiche à la Maison des arts Desjardins Drummondville, page **12**

Calendrier des séances du conseil municipal

16 janvier

6 et 20 février

à 19 h 30, à la salle du conseil, 413, rue Lindsay



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
34 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : janvier 2012

Les brèves

Gratuité dans plusieurs stationnements hors rue du centre-ville pour la période des fêtes

Jusqu'au 7 janvier 2012 inclusivement, la Ville de Drummondville offre aux automobilistes la possibilité de garer leur véhicule gratuitement dans plusieurs aires de stationnement hors rue.

Excluant le stationnement de la Place du Centre (P-6), situé au coin des rues Marchand et Brock, les stationnements municipaux hors rue du centre-ville (avec ou sans horodateur) sont gratuits. En voici la liste :

- Stationnement Heriot (P-2)
- Stationnement Raoul-Couture (P-3)
- Stationnement Louis-G.-Vigneault (P-4)
- Stationnement Saint-Frédéric (P-5)
- Stationnement de la Gare (P-7)
- Stationnement des Forges (P-10)
- Stationnement du Bell (P-12)
- Stationnement Saint-Jean (P-13)

Les stationnements sur rue avec parcomètre ne sont pas visés par cette mesure. De même, les automobilistes doivent respecter la signalisation dans les zones pour détenteur d'une vignette de stationnement.

Stationnement de nuit

Le stationnement de nuit est **interdit entre minuit et 7 h** dans les rues et les terrains de stationnement publics, et ce, jusqu'au 15 avril inclusivement. Ce règlement est en vigueur sur tout le territoire de la ville de Drummondville.

Toutefois, le stationnement de nuit est permis aux endroits où un panneau de signalisation l'autorise **exclusivement pour les véhicules munis de la vignette appropriée** émise par le Service des finances, dont les bureaux sont situés à l'hôtel de ville, au 415 de la rue Lindsay. Pour de plus amples informations au sujet des permis de stationnement de nuit ou pour résidents : 819 478-6550

Déblaiement de la neige

Il est défendu d'entasser de la neige provenant d'une propriété privée dans la rue ou sur les trottoirs. Il est également interdit d'entasser de la neige sur un terrain privé de manière à nuire à la visibilité des conducteurs de véhicules routiers qui circulent sur un chemin public. De plus, il est défendu, lors du déblaiement de la neige provenant d'une entrée privée, de déplacer ou de transporter cette neige de manière à l'accumuler ou à l'entasser du côté opposé de la rue, ou en façade d'un terrain autre que celui d'où provient cette neige.

Le stationnement est interdit en tout temps où des enseignes indiquent un déblaiement.

La Ville de Drummondville remercie les citoyens de leur collaboration ainsi que de leur respect de la signalisation lors des opérations de déneigement.

Enlèvement des déchets toutes les semaines pendant le temps des fêtes

En raison des fêtes, les citoyens de Drummondville auront droit à quelques opérations supplémentaires d'enlèvement de déchets domestiques. C'est ainsi que la collecte sera effectuée pendant cinq semaines consécutives. Pour en savoir davantage, référez-vous à votre calendrier des collectes ou consultez la version électronique de ce document au www.ville.drummondville.qc.ca.

Rappelons qu'en tout temps, la collecte des matières recyclables (bac vert) a lieu chaque semaine. Quant à la collecte des matières organiques (bac brun), elle fera relâche en janvier, février et mars (voir détails en page 6).

Collecte des sapins de Noël

C'est dans la semaine du 9 au 13 janvier 2012 que le Service des travaux publics récupérera les sapins de Noël. Dans tous les secteurs, cette opération sera effectuée **la même journée que la collecte des matières recyclables.**

Le tableau de la vie de M. Jude Leblanc



Le mois dernier, M. Jude Leblanc procédait au lancement de son livre intitulé *Le tableau de la vie*. Près de 100 personnes ont participé à cet événement qui se déroulait à la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain. On voit ici M. Leblanc en compagnie de M. Yves Grondin, conseiller municipal et responsable du comité des arts, de la culture et de l'immigration de la Ville de Drummondville.

Prix Mitchell 2011

Et les gagnants sont...

La 17^e remise des prix Mitchell a eu lieu récemment à l'hôtel de ville de Drummondville. Cette année encore, les efforts de rénovation respectant l'esprit des prix Mitchell ont été soulignés. Des gagnants dans deux catégories, soit *Rénovation résidentielle* et *Conservation*, ont été honorés.

C'est M. Gérald Beauchemin qui l'a remporté dans la catégorie *Rénovation résidentielle*, pour le bâtiment situé au 514, rang Sainte-Anne. Dans cette même catégorie, soulignons que le jury a décerné une mention spéciale à M^{me} Karine Chabot et à M. Dominic Chabot, pour le bâtiment situé aux 260 à 264, rue du Moulin.

Dans la catégorie *Conservation*, un prix Mitchell a été décerné à M^{me} Lucie Lafontaine et à M. Denis Paquin, pour le bâtiment situé au 6, carré Celanese.

Lors de la cérémonie, M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, qui était accompagnée de M^{me} Annick Bellavance, conseillère municipale et présidente du comité d'urbanisme, a insisté sur les succès connus à Drummondville avec les différents programmes de rénovation offerts au cours des dernières années. Elle a aussi souligné le dynamisme des résidents, commerçants et industriels dans l'élaboration de projets de qualité.

Il est à noter que, selon les propositions qui lui sont soumises à chaque édition, le jury peut également remettre des prix pour la rénovation non résidentielle (commerciale, industrielle ou publique), la rénovation mixte (résidentielle et commerciale), l'insertion et le recyclage.

Initiés par la Corporation Rues principales, en collaboration avec le Service de l'urbanisme de la Ville, les prix Mitchell mettent en lumière les efforts déployés sur le territoire drummondvillois en vue de conserver le patrimoine bâti et de revitaliser les quartiers.



Photo 1 : M^{me} Francine Ruest Jutras avec M. Gérald Beauchemin et sa conjointe, gagnants du prix Rénovation résidentielle – Photo 2 : M^{me} Ruest Jutras avec Karine et Dominic Chabot, récipiendaires d'une mention spéciale Rénovation résidentielle – Photo 3 : M^{me} Ruest Jutras et M^{me} Lucie Lafontaine, gagnante dans la catégorie Conservation, pour la résidence située au 6, carré Celanese, laquelle apparaît sur la photo 4 – Photos 5 et 6 : le 514, rang Sainte-Anne, avant et après – Photos 7 et 8 : le bâtiment situé aux 260 à 264, rue du Moulin, avant et après.

Bureaux municipaux – bibliothèque – transport en commun Horaire pour la période des fêtes

	Bureaux et cour municipale	Travaux publics ⁽¹⁾	Bibliothèque et son secrétariat	Transport en commun ⁽³⁾
Samedi 24 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 18 h
Dimanche 25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Lundi 26 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	13 h à 19 h
Mardi 27 décembre	Fermé	Fermé	12 h à 17 h ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Mercredi 28 décembre	Fermé	Horaire régulier : 7 h 30 à 16 h 30	12 h à 17 h ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Jeudi 29 décembre	Fermé	Horaire régulier : 7 h 30 à 16 h 30	12 h à 17 h ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h à 22 h
Vendredi 30 décembre	Fermé	Fermé	12 h à 17 h ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h à 22 h
Samedi 31 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 18 h
Dimanche 1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Lundi 2 janvier	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Mardi 3 janvier	Fermé	Fermé	12 h à 17 h ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h

⁽¹⁾ En tout temps, les demandes urgentes concernant le Service des travaux publics, comme les bris d'aqueduc, les refoulements d'égout ou les feux de circulation défectueux, peuvent être faites en composant le 819 478-6572.

⁽²⁾ La population a accès à la bibliothèque (consultation sur place, emprunt de livres, etc.) ainsi qu'à tous les services habituellement offerts au secrétariat (inscription à la bibliothèque, émission de la carte Accès-loisirs, etc.). En dehors des heures d'ouverture, les utilisateurs peuvent retourner leurs documents par la chute prévue à cet effet.

⁽³⁾ Le service de taxi collectif (taxibus) peut débuter un peu avant ou se terminer un peu après l'horaire du service de transport en commun, selon les secteurs desservis, de manière à faciliter les correspondances avec les autobus, conformément à l'horaire établi.

Le Service de sécurité incendie de Drummondville demeure disponible pour répondre aux appels d'urgence au 911.

Rapport sur la situation financière de la Ville de Drummondville

Présenté le lundi 21 novembre 2011 par M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse

- ✓ **États financiers 2010**
- ✓ **Budget 2011**
- ✓ **Plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013**
- ✓ **Prévisions budgétaires 2012**
- ✓ **Plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014**



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

L'année 2011 a été marquée par l'aboutissement de projets majeurs qui profiteront à toute la population. Dans ce contexte dynamique, les membres du conseil municipal préparent avec minutie le budget de l'année 2012.

Comme toujours, il s'agit d'une opération qui exige rigueur et perspective, car le but poursuivi consiste à assurer l'essor de notre ville et son développement harmonieux. Cet exercice traduit la volonté de fournir une qualité de services optimale tout en maintenant un niveau de taxation hautement compétitif. Nous entendons suivre fermement cette voie, comme nous l'avons fait depuis de nombreuses années.

Exercice 2010

En vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le devoir, à titre de mairesse de la municipalité, de faire rapport de la situation financière de notre ville.

Rappelons tout d'abord que la Ville de Drummondville a terminé son année financière 2010 avec un surplus de 2 498 453 \$.

Un montant de 2 M\$ a été versé au fonds de roulement, portant ce dernier à 10 M\$. Quant au surplus non affecté de la Ville, il s'établit actuellement à 1 896 000 \$.

Par ailleurs, au 31 décembre 2010, les surplus affectés des anciennes municipalités de Drummondville (2 119 184 \$) et de Saint-Nicéphore (28 516 \$) sont réservés à leur dette respective. Pour ce qui est de l'ex-municipalité de Saint-Charles-de-Drummond, le solde de la dette nécessite une taxe additionnelle de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation pour quelques années à venir.

D'autre part, il importe de souligner que les Rapports des vérificateurs pour l'exercice 2010 précisait qu'« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards impor-

tants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Drummondville, au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada ».

Budget 2011

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année avec un surplus d'opérations d'environ 1,5 M\$. Considérant toutefois que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus et ses affectations seront connus ultérieurement, lors du dépôt des états financiers.

Rémunération

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler le traitement des membres du conseil.

À cet égard, pour 2011, le salaire de la mairesse est de 86 156 \$, auquel s'ajoute une allocation de dépenses de 14 951 \$. Pour leur part, les autres membres du conseil reçoivent un traitement de 25 392 \$, plus une allocation de dépenses de 12 696 \$ pour l'année 2011.

Nous devons aussi communiquer le traitement des membres d'un organisme mandataire de la Ville ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, à la fin de 2011, la mairesse aura reçu une rémunération de 19 786 \$ de la MRC de Drummond à titre de préfète et de membre de plusieurs comités. Elle aura aussi touché une rémunération de 2000 \$ pour siéger à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec.

M. Pierre Levasseur aura reçu une rémunération de 1927 \$ et une allocation de 964 \$ à titre de représentant de la Ville au conseil des maires de la MRC de Drummond et de membre du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF). Il aura aussi touché une rémunération de 460 \$ pour siéger à la CRÉ.

À titre de membres du Comité de sécurité publique de la MRC de Drummond, M^{me} Marie-Eve

Le Gendre, M. Jocelyn Gagné et M. Philippe Mercure auront reçu respectivement une rémunération de 198 \$, 248 \$ et 149 \$, et une allocation de 99 \$, 124 \$ et 74 \$. M^{me} Isabelle Marquis aura touché une rémunération de 298 \$ et une allocation de 149 \$ à titre de membre du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC. M. Roberto Léveillé aura reçu une rémunération de 502 \$ et une allocation de 251 \$ à titre de membre du Comité de sécurité publique et de Réseaux plein air Drummond, en plus d'une rémunération de 560 \$ pour siéger à la CRÉ.

Liste des contrats

Depuis 2001, les municipalités doivent déposer une liste de tous les contrats conclus durant l'année qui comportent des dépenses supérieures à 25 000 \$. Je dépose donc ce soir cette liste que les citoyennes et citoyens qui le désirent pourront consulter.

Plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Les principaux projets de capitalisation qui ont été réalisés en 2011 ont touché les infrastructures municipales, la machinerie, les équipements et les édifices pour un montant de 36 316 000 \$.

Mentionnons tout d'abord qu'au chapitre de la voirie, des travaux importants évalués à 6 411 100 \$ ont été effectués notamment : sur la rue Lindsay (3 396 000 \$), au stationnement de l'Aqua complexe (687 300 \$), sur la rue Marchand (352 100 \$) ainsi que sur le boulevard René-Lévesque (314 300 \$). De plus, les autres travaux de réfection des rues, trottoirs et infrastructures ont totalisé des investissements de 1 661 400 \$.

En ce qui a trait à l'ensemble des travaux de secteurs, plus particulièrement au chapitre de l'éclairage, du pavage et de la construction de bordures, la Ville y a consacré 2 496 700 \$.

Par ailleurs, une somme de 12 605 100 \$ a été requise pour finaliser les travaux de rénovation de la Maison des arts Desjardins Drummondville. Un montant de 9 450 900 \$ a été nécessaire pour terminer les travaux de réaménagement du Complexe sportif. Les deux tiers de ces sommes sont assumés par les gouvernements fédéral et provincial. ►

suite de la page 4

Viennent s'ajouter des investissements au chapitre de l'informatique, de l'aménagement et des équipements de parcs et des édifices. Ces investissements ont totalisé 3 154 000 \$, dont une part de 2 M\$ a été payée comptant à même le budget de fonctionnement de 2011.

Notons également qu'une somme de 1 233 900 \$ a été investie pour l'acquisition de machinerie et d'équipement en incendie.

En 2011, la Ville a effectué des travaux de réfection des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées pour un montant de 964 300 \$, comprenant une somme de 434 700 \$ provenant du programme de la taxe d'accise sur l'essence.

Dette

Compte tenu de l'ampleur des travaux effectués en 2011, nous anticipons une hausse de la dette. Elle devrait cependant représenter encore un pourcentage très faible par rapport

à l'évaluation foncière imposable. Ce pourcentage, qui devrait demeurer semblable à celui de l'an dernier, se compare avantageusement à celui de villes de même importance au Québec et dénote une situation financière saine.

Nouveau rôle d'évaluation

Conformément à la loi qui stipule que les villes doivent adopter un nouveau rôle d'évaluation tous les trois ans, le rôle triennal d'évaluation de la Ville de Drummondville a donc été déposé le 1^{er} novembre dernier. Il sera donc en vigueur au cours des trois prochaines années.

Conclusion

Drummondville est reconnue dans plusieurs secteurs d'activités pour son esprit avantgardiste et novateur. Pour favoriser son plein potentiel, nous voulons miser sur ce précieux atout tout en solidifiant nos acquis et en fournissant à notre ville les outils nécessaires au maintien de sa croissance à tous les niveaux.

Assurer le progrès de notre milieu et être à l'écoute des besoins exprimés par nos citoyens constituent pour nous des engagements de premier plan.

Dans l'élaboration du budget de l'année 2012 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014, nous aurons donc à établir les priorités qui favorisent le développement de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie de la population. Les données définitives à cet égard vous seront livrées le 19 décembre prochain.

Note :

Les informations concernant le budget 2012 de la Ville de Drummondville paraîtront dans l'édition de janvier de ce bulletin.



NE 4^e colloque **21/02/2012** DÈS 11h30
du commerce de détail HÔTEL ET SUITES
Le Dauphin
Drummondville

SOYEZ

Choix de deux ateliers sur quatre, donnés par :
Guy Bourgeois | Formateur - Motivateur
Céline Dallaire | C.M.A.
Valérye Bourassa | Conseillère en développement commercial
Patrick Leroux | C.S.P.

JAMAIS

Conférence d'ouverture

Sylvain Boudreau
conférencier-motivateur

MAL

PRI\$!

Inscriptions en ligne www.ccid.qc.ca

Informations **819 472-6705**
Imanseau@commerce-drummond.com

Organisateurs



Collaborateur



La collecte des matières organiques fait relâche en janvier, février et mars

Continuez néanmoins d'alimenter votre bac!

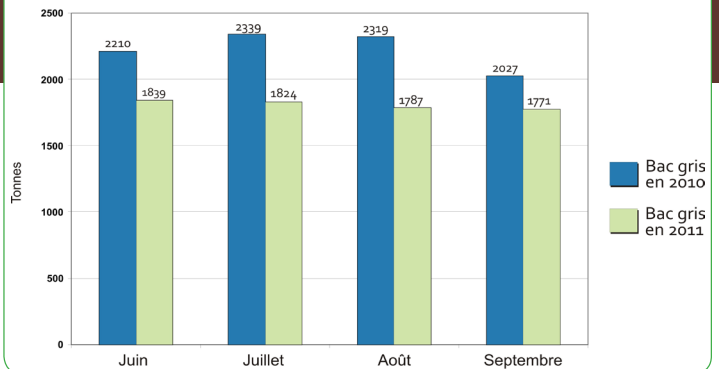
Considérant l'absence de résidus verts durant cette période de l'année (ceux-ci constituent une part importante du contenu du bac brun durant l'été) et le froid qui risque de faire geler les matières dans le fond du bac, le service de collecte des matières organiques sera interrompu en janvier, février et mars. La collecte des bacs bruns reprendra au printemps. Par contre, vous pouvez maintenir vos bonnes habitudes et entreposer vos matières dans le bac. La dernière collecte aura lieu durant la semaine du 18 décembre ou durant la semaine du 25 décembre, selon votre lieu de résidence (consultez votre *Calendrier des collectes*).

Trucs et astuces pour entreposer vos matières organiques durant la saison froide

- Déposez un grand sac de papier dans le bac roulant ou recouvrez les parois intérieures du bac avec du carton avant d'y déposer vos matières;
- Enveloppez vos résidus alimentaires dans du papier journal ou dans des sacs de papier;
- Évitez de mettre du liquide dans le bac.

Les données statistiques ci-contre démontrent les progrès accomplis grâce aux divers programmes en place.

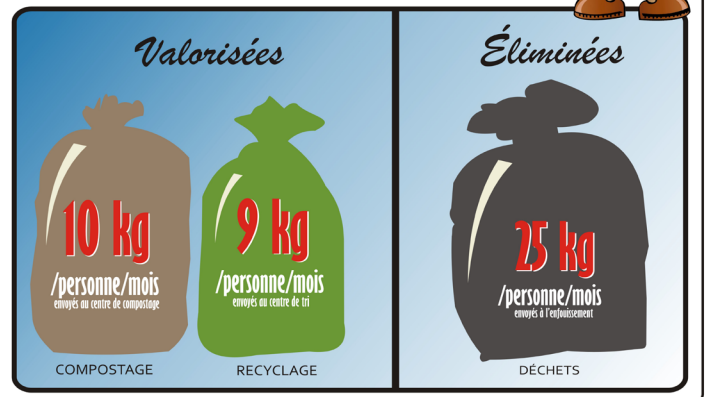
MATIÈRES ACHÉMINÉES À L'ENFOUSSEMENT (ORDURES) AVANT ET APRÈS L'IMPLANTATION DU BAC BRUN



Depuis l'arrivée du bac brun en juin 2011, les quantités de matières destinées à l'enfouissement ont considérablement diminué. Le graphique dresse une comparaison des volumes d'ordures en 2010 avec ceux des mêmes mois en 2011, après l'implantation de la collecte des matières organiques.

QUANTITÉS DE MATIÈRES ACHÉMINÉES DANS LES DIFFÉRENTS CENTRES DE TRAITEMENT PAR PERSONNE PAR MOIS

Grâce à la collecte des matières organiques, nous réussissons à donner une deuxième vie à 43 % des matières que nous déposons annuellement dans les bacs!



UNE VISITE PROCHAINE À L'ÉCOCENTRE ?

HORAIRE D'HIVER en vigueur jusqu'au 31 mars 2012 inclusivement

Ouvert les vendredis, de 8 h à 17 h 30, et les samedis, de 8 h à 16 h (fermé les 23, 24, 30 et 31 décembre)

5620, rue Saint-Roch Sud, Drummondville
www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre • 819 477-1312

Le métier d'élagueur-monteur

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture.

La Ville de Drummondville compte sur les services d'un élagueur-monteur, d'un arboriculteur permanent et d'un apprenti élagueur surnuméraire pour faire l'entretien des arbres qui lui appartiennent. L'objectif de l'équipe : la protection de la santé des arbres qui se trouvent dans les parcs et espaces verts, aux abords des rues et sur les terrains des bâtiments qui sont la propriété de la Ville (Complexe sportif Drummondville, Maison des arts Desjardins Drummondville, etc.). Ces personnes travaillent dans des conditions sécuritaires en étant toujours reliées aux arbres avec un système de câblage.

En plus des opérations techniques de taille des arbres, le groupe assume différentes tâches

favorisant leur maintien en bon état. Dans certains cas où l'abattage s'avère nécessaire, l'équipe procède aux travaux et voit à la plantation de nouveaux arbres.

Championnat des élagueurs du Québec

Depuis 1997, la Société internationale d'arboriculture du Québec (SIAQ) organise annuellement le Championnat des élagueurs. En 2011, la compétition a eu lieu à Joliette. Les différentes épreuves sont basées sur les mêmes techniques que celles utilisées lors des interventions arboricoles.

La tenue d'un tel événement permet de promouvoir la pratique sécuritaire de l'arboriculture et de sensibiliser les citoyens à une saine pratique des



On aperçoit ici à l'œuvre M. Martin Grenier, élagueur-monteur à la Ville de Drummondville.

interventions sur les arbres. La démonstration de nouveaux équipements et de nouvelles techniques avec la présence d'experts dans le domaine permet d'améliorer les compétences des élagueurs québécois.

Travaux d'infrastructures et d'embellissement de la rue Lindsay

mon espace de vie, mon centre-ville!

La Ville de Drummondville ainsi que tous les intervenants impliqués dans les travaux d'infrastructures et d'embellissement de la rue Lindsay vous souhaitent un joyeux temps des fêtes et profitent de l'occasion pour vous réitérer que tous les commerces demeurent ouverts pour votre magasinage des fêtes!



CONCOURS
«Pendant les travaux,
je gagne
à visiter mon centre-ville!»

Un certificat-cadeau de
200\$ à gagner chaque
mois!*

Visitez et notez l'indice du mois chez les commerçants participants qui sont situés sur la rue Lindsay entre St-Georges et la voie ferrée et déposez votre coupon de participation dans la boîte prévue à cet effet. Vous pouvez également participer par internet sur le site www.ville.drummondville.qc.ca

*Détails en magasin
et sur le site internet
AUCUN ACHAT REQUIS

PRÉNOM : _____

NOM : _____

TÉLÉPHONE : () _____

ÂGE : _____

DATE (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____

COMMERCE VISITÉ : _____

INDICE DU MOIS : _____

QUESTION D'HABILITÉ :
(2 X 100) - 50 = _____

AUCUN ACHAT REQUIS

Règlements disponibles sur le site internet
www.ville.drummondville.qc.ca ou en magasin

TRAVAUX LINDSAY
819 850-1346

lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

facebook.com/commissariataucommerce


DRUMMONDville
www.ville.drummondville.qc.ca

travauxlindsay@ville.drummondville.qc.ca



Le Village québécois d'antan et le Manoir Trent : deux rendez-vous du temps des fêtes!

Village illuminé Desjardins

Durant la période des fêtes, visitez le Village illuminé Desjardins du Village québécois d'antan et découvrez l'architecture traditionnelle d'une vingtaine de bâtiments à la lueur des lumières multicolores. Cette promenade agrémentée de musique vous permettra de profiter de l'ambiance calme et sereine du Village. Le Village illuminé Desjardins sera ouvert du 23 décembre au 1^{er} janvier (fermé le 25 décembre). Un réveillon du jour de l'An est au programme le 31 décembre. Détails sur www.villagequebecois.com

Exposition de crèches au Manoir Trent

De nouveau cette année, la Ville de Drummondville vous offre une exposition de crèches de Noël au Manoir Trent. Vous pourrez revivre les Noëls d'antan grâce à des pièces uniques de différents pays, dont des régions celtiques, tirées de la collection de M^{me} Carmelle Pelletier et de M. Marcel Bourgeois. Des explications sur les crèches exposées seront aussi offertes à ceux qui le désireront. C'est un rendez-vous du 27 au 30 décembre inclusivement. Pour en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec le Service des arts, de la culture et de l'immigration au 819 850-1327 ou consulter le www.ville.drummondville.qc.ca.

Une des nombreuses crèches de l'exposition Noël d'ici et d'ailleurs que l'on peut voir au Manoir Trent du 27 au 30 décembre.



Le mot de la Sûreté du Québec

Alcool au volant : soyez vigilant!

Qu'il est agréable de prendre un verre lors des nombreuses célébrations organisées dans le temps des fêtes! Mais il faut savoir être prudent et ne pas conduire un véhicule après avoir consommé de l'alcool!

L'effet euphorisant que crée l'alcool joue des tours et il arrive parfois que l'on croie être en mesure de conduire son véhicule.

Plusieurs facteurs peuvent accentuer l'effet d'ivresse même si la concentration d'alcool est faible dans l'organisme. Parmi les principaux, on reconnaît la fatigue, les habitudes de consommation et le poids de la personne.

De simples gestes pourront vous éviter bien des ennuis, comme planifier votre retour à la maison en taxi, en autobus, avec Nez rouge ou avec un conducteur désigné. Et si vous organisez une fête, offrez à vos amis la possibilité de consommer des boissons non alcoolisées. Mais surtout, ne laissez jamais quelqu'un prendre le volant avec les facultés affaiblies. Accompagnez-le, offrez-lui de dormir chez vous ou payez-lui un taxi.

Souvenez-vous que boire du café, prendre une douche (même froide), marcher, danser ou même manger après avoir consommé de l'alcool ne contribue aucunement à diminuer l'alcoolémie. Seul le temps peut rétablir les choses.

Sachez que la Sûreté du Québec sera particulièrement vigilante en cette période de festivités et la Ville de Drummondville vous rappelle qu'Opération Nez rouge est en service jusqu'au 31 décembre. Pour en savoir plus, consultez le www.operationnezrouge.com

Soyez prudent dans vos déplacements et passez de belles fêtes!



La course aux cadeaux

Voici une histoire vécue... peut-être allez-vous vous reconnaître?

Comme plusieurs, un homme occupé avait attendu à la dernière minute pour effectuer ses achats de Noël. Il reporta donc au 24 décembre sa tournée des grands magasins. À la première heure, il se rendit au centre commercial. Après avoir garé sa voiture, il entreprit sa course contre la montre. Ses achats terminés, il les déposa sur la banquette arrière de sa voiture et fit une dernière vérification : cadeaux pour sa femme, ses enfants, sa mère, son père... Tout y était.

Épuisé, il décida d'aller prendre un rafraîchissement avant de regagner son domicile. De retour à sa voiture, il constata que la glace de la portière arrière avait été fracassée. On avait dérobé la totalité de ses achats. Il se rendit aussitôt au poste de police du secteur afin de rapporter le crime.

À son retour à la maison, tous les membres de sa famille apprirent la triste nouvelle. Tous furent très déçus, mais aucun ne le fut autant que lui.

Le policier qui a rédigé le rapport lui fit les observations suivantes :

- ⇒ Il faut en tout temps verrouiller les portières.
- ⇒ Il est possible de se procurer des boutons de verrouillage incrochetables.
- ⇒ Il faut toujours s'assurer que les vitres de la voiture sont entièrement fermées.
- ⇒ Il faut stationner sa voiture dans un endroit bien éclairé.
- ⇒ Il ne faut jamais laisser d'objets de valeur à la vue. Il est plus prudent de les placer dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.



Les vols dans les véhicules entraînent une hausse des primes d'assurance et provoquent des dommages matériels, sans compter les ennuis qu'ils causent. En adoptant des habitudes préventives, on s'évite de bien désagréables surprises.

Joyeuses fêtes!



Des informations de votre Service de sécurité incendie



Un Noël en toute sécurité!

On m'appelle père Noël. Comme je vais chez chacun d'entre vous, j'en vois des choses. Alors, pour que vous passiez un heureux temps des fêtes, j'ai décidé de vous faire part de quelques remarques. Je pénètre chez vous par la cheminée. Savez-vous que, quel que soit le modèle de poêle ou de foyer que vous possédez, il faut **faire ramoner la cheminée au moins une fois par an ou selon l'usage?** Et savez-vous quoi faire des cendres? Disposez-en dans un contenant métallique à fond surélevé, dehors, loin de tous matériaux combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes plus de **trois jours!**

Pour une protection parfaite, munissez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone. Celui-ci est un gaz inodore, incolore, sans saveur et **toxique**. Si votre cheminée présentait un problème d'évacuation, vous ne vous rendriez même pas compte

que vous vous intoxiquez. Seul ce détecteur peut vous sauver la vie. Hum... Quelle bonne idée pour la liste de cadeaux!

Je laisse toujours de beaux jouets pour vos enfants et certains sont à piles. Mais il ne faut surtout pas utiliser la pile de votre avertisseur de fumée pour les jouets. Il suffit d'oublier de la remplacer et l'avertisseur sera inopérant.

Le sapin de Noël est magnifique. **Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide.** Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féériques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? **Ne laissez jamais le sapin allumé**

lorsque vous quittez la maison et éteignez-le toujours avant d'aller au lit. Dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible après les fêtes et sortez-le! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel?

En fait, il y a tellement de dangers d'incendie dans nos demeures. Si on est prudent, on passe un autre Noël en beauté et en sécurité et on attend le suivant. Toutes les maisons de ma liste seront là le moment venu. Ça, ça me fait chaud au cœur! Psitt! N'oubliez pas les biscuits et le lait...

Le Service de sécurité incendie vous souhaite de joyeuses fêtes en toute sécurité!

Grande Évacuation Les Drummondvillois, des citoyens avertis!

C'est sous le thème *Notre plan d'évacuation, on l'a fait!* que s'est tenue la Semaine de la prévention des incendies en octobre dernier. Le thème mettait en lumière la nécessité de prévoir un plan d'évacuation en cas d'incendie et de s'exercer en famille à sortir de sa résidence le plus rapidement possible pour augmenter ses chances de survie. Le jour de la Grande Évacuation, le 12 octobre, plus de 200 municipalités ont pris part à cet exercice à travers le Québec. À Drummondville, près de 800 foyers avaient préalablement été sensibilisés par la distribution de feuillettes. Le jour de l'événement, entre 16 h et 18 h, des barrages routiers ont été érigés dans les secteurs ciblés afin de rappeler aux citoyens de procéder à leur exercice. Le succès d'une bonne évacuation en cas d'incendie dépend du temps consacré à sa préparation ainsi que de la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels à chaque étage de la résidence.

de l'activité de la Grande Évacuation. C'est au groupe 301 de M^{me} Annie Dupré de l'école Bruyère que sont revenus les honneurs. Ces élèves ont donc eu droit à un repas offert par un restaurant de Drummondville. Du côté des centres de la petite enfance, c'est À tire d'aile qui a été proclamé gagnant de l'édition 2011. Les pompiers ont servi le repas aux tout-petits et ont participé aux tâches des éducatrices lors d'un dîner récompense à la garderie. Ateliers et surprises étaient au programme!



L'école Bruyère et le CPE À tire d'aile, gagnants de la Grande Évacuation

Pour souligner les comportements exemplaires des élèves du primaire, le Service de sécurité incendie organisait un dîner récompense à la classe s'étant le plus illustrée lors



Blitz de vérification des avertisseurs de fumée avec les Voltigeurs

Les 4, 5 et 6 octobre derniers, le Service de sécurité incendie et le club de hockey les Voltigeurs ont uni leur force afin de mener une vaste offensive pour sensibiliser plus de 300 foyers à l'importance d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage de la résidence. Des coupons échangeables pour une paire de billets pour un match des Voltigeurs au Centre Marcel-Dionne, des avertisseurs de fumée et des piles ont été distribués à cette occasion.



Prix Triangle Jaune



Pour la qualité de son travail d'éducation du public en matière de prévention des incendies, le Service sécurité incendie de la Ville de Drummondville a remporté le Prix triangle jaune lors du 46^e colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) qui se tenait à Rivière-du-Loup le 7 octobre dernier.

Pour bouger et prendre l'air!

(si les conditions du temps le permettent)

Patinoires extérieures

PATINOIRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VILLE DE DRUMMONDVILLE « Service des loisirs » 819 478-6565		
Antonio-Baril	Rue Paris	
Bellevue	570, 101 ^e Avenue	819 478-4822
Collège Saint-Bernard	25, avenue des Frères	819 478-3330
Du Faucon	Au bout de la rue du Faucon	
Sainte-Thérèse	746, boulevard Mercure	819 474-8916
Woodyatt	53, rue du Pont	819 478-2155
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF SAINT-JEAN-BAPTISTE 819 477-4475		
Boivin	2220, rue Saint-Denis	819 474-8905
Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges	819 474-8842
Saint-Jean-Baptiste	114, 18 ^e Avenue	819 474-8911
Sainte-Marie	202, rue Saint-Damase	819 474-8915
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE 819 478-7780		
Alexandre	955, rue Alexandre	819 474-8903
Frank-Gougeon	116, rue des Lilas	819 472-3135
Guilbault	115, rue Guilbault	819 474-8909
Joly	400, rue Joly	
Roland-Tessier	565, rue Farrell	819 474-8917
CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD 819 478-0202		
Christ-Roi	860, 112 ^e Avenue	819 474-8906
Duvernay	1335, rue Duvernay	819 474-8907
Saint-Étienne	700, rue de Laval	819 474-8854
Saint-Philippe	75, 121 ^e Avenue	819 474-8913
Saint-Simon	1350, rue Jolies	819 474-8914
LOISIRS SAINT-JOSEPH 819 477-0484		
Gérard-Perron	138, rue Saint-Albert	819 477-0484
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE 819 474-2309		
Les Jardins du Boisjoli	Entre les rues Genest et Gisèle	
Simard	4755, rue Simard	819 474-8912
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-CHARLES 819 477-4530		
Guilmette	1100, rue Victorin	819 472-7083
Michel-Houle	Coin des rues Michel-Houle et Letellier	819 478-7029
Rosaire-Smith	801, rue Pie XII	819 472-4614
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL 819 397-2666		
Jean-Gamelin	Coin des rues Principale et Chantal	819 477-2630
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT 819 479-8686		
Bénévoles (des)	2750, boulevard Mercure	819 472-7552
Boisbriand	1080, rue Clair	819 475-4220
Club du Faisan	30, rue des Lacs	
Goéland	180, rue des Durbecs	819 478-4891
Joyal-Audet	100, rue Audet	819 398-7153
Montmigny	23, rue Montmigny	819 478-5808
Sapin Vert	190, rue Elvin	819 475-5119

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(entrée du stationnement arrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût
Lundi	10 h à 11 h 30	Gratuit
Mardi	10 h à 11 h 30	
Mercredi	10 h à 11 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	
Jusqu'au 12 avril 2012		

Congés scolaires

Date	Heure	Coût
27 janvier 2012 10 et 24 février 2012 23 mars 2012 6 avril 2012	13 h 15 à 14 h 30	Gratuit

OLYMPIA YVAN-COURNOYER

1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
(près de l'école secondaire La Poudrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût	
		Carte accès-loisirs	
		avec	sans
Samedi	19 h à 20 h 30	1 \$ enfant 2 \$ adulte	3 \$ enfant 4 \$ adulte
Dimanche	13 h 45 à 15 h 15	1 \$ enfant 2 \$ adulte	3 \$ enfant 4 \$ adulte
Jusqu'au 1 ^{er} avril 2012			

SÉANCES AJOUTÉES

AU CENTRE MARCEL-DIONNE

- Le 30 décembre 2011, de 13 h 15 à 14 h 30
- Patinage du 5 au 8 mars 2012, de 13 h à 15 h

SÉANCES ANNULÉES

AU CENTRE MARCEL-DIONNE

- Le 22 décembre 2011
- Les 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 et 16 janvier 2012 (Tournoi Midget)

À L'OLYMPIA YVAN-COURNOYER

- Les 24, 25 et 31 décembre 2011 et le 1^{er} janvier 2012
- Les 7 et 8 janvier 2012 (Tournoi Midget)
- Les 21 et 22 janvier 2012 (Compétition de patinage de vitesse)
- Les 18 et 19 février 2012 (Tournoi SPAX)
- Les 3 et 4 mars 2012 (Tournoi Novice/Atome)

Le **premier dimanche** de chaque mois, la séance de patinage est **gratuite** pour les personnes ayant leur **carte Accès-loisirs**.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité lors de compétitions ou de tournois.

Pour plus de renseignements concernant les heures de patinage familial ou pour une location de glace au Centre Marcel-Dionne ou à l'Olympia Yvan-Cournoyer, composez le 819 478-6574.

Glissoires en bois

Boisbriand (secteur de Saint-Nicéphore)
1080, rue Clair
819 475-4220

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste
114, 18^e Avenue
819 474-8911

Woodyatt
53, rue du Pont
819 478-2155

La Courvalloise

526, rang Sainte-Anne
Secteur de Saint-Joachim

Glissade sur chambre à air

Horaire

- Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Ouvert tous les jours durant la période des fêtes et la semaine de relâche scolaire, à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier. Les 26 décembre et 2 janvier, les activités débutent à midi.

Glissade nocturne

- Le jeudi 29 décembre et les samedis 4 février et 3 mars, dès 18 h. Pour une expérience inoubliable, venez glisser à la pleine lune en famille.

Sentiers de raquette dans la Forêt Drummond

Horaire

- Samedi et dimanche, de 9 h à 16 h. Ouvert tous les jours durant la période des fêtes et la semaine de relâche scolaire, à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier. Les 26 décembre et 2 janvier, les activités débutent à midi.

D'Arbre en arbre en hiver

- Le jeudi 29 décembre et les samedis 4 février et 3 mars. Réservation obligatoire

Information, horaire et tarification

www.reseauxpleinair.com ou
819 397-4544

Ski de fond Saint-François

1425, rue Montplaisir
Près du Village québécois d'antan
819 478-5475
www.skidefondstfrancois.org

JOUR	BELLEVUE/ SAINTE-THÉRÈSE	CENTRES COMM./ COLLÈGE SAINT-BERNARD	WOODYATT
LUNDI AU VENDREDI	12 h à 21 h	16 h à 21 h	10 h à 21 h
SAMEDI	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h
CONGÉS SCOLAIRES	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h
DIMANCHE	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h

Toutes les patinoires fermeront à 16 h les 24 et 31 décembre et elles seront fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.



Après-midi d'activités au parc Woodyatt, le 15 janvier 2012, de 13 h à 16 h

Organisé par la Ville de Drummondville, en collaboration avec Réseaux plein air Drummond et le Centre communautaire Saint-Pierre

Patinage libre, glissade, sculpture sur neige, trottinette des neiges, essai de raquettes, golf sur neige, mini-labyrinthe et panneau pour prise de photos.
Distribution de pommes, de café et de chocolat chaud.
Animateur de foule et mascottes sur place.

Bienvenue à tous!

Centres communautaires et de loisir Programmation Hiver 2012

Les centres communautaires et de loisir proposent de nombreuses activités pour l'hiver 2012. Les dates d'inscription sont précisées ci-dessous.

Centre communautaire Saint-Pierre

Inscription au secrétariat (575, rue Saint-Alfred) les 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 et 13 janvier, de 8 h 30 à 21 h, ainsi que les 6 et 13 janvier, de 8 h 30 à 17 h. Information : 819 478-7780 ou www.ccsjpb.qc.ca

Centre communautaire Saint-Charles

Inscription au 1250, rue Proulx du 3 au 13 janvier, de 8 h 30 à 17 h. Information : 819 477-4530 ou www.ccscharles.ca

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (CCRSJB)

Inscription au gymnase du CCRSJB (114, 11^e Avenue) le lundi 9 janvier, de 19 h à 20 h 30 (moniteurs sur place), et le mardi 10 janvier, de 13 h à 20 h. Inscription continue à partir du 11 janvier, au secrétariat de la 18^e Avenue (catégories Adulte et 3 à 11 ans), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, au secrétariat de la 11^e Avenue (catégorie

Or et Argent), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, et à la salle Le Transit de la 11^e Avenue (catégorie Ados), aux heures d'ouverture du local. Information : 819 477-4475 ou www.ccsjpb.qc.ca

Centre communautaire Drummondville-Sud

Inscription du 4 au 13 janvier, de 8 h à 17 h 30. Information : 819 478-0202 ou www.ccd-s.ca

Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

Inscription au 4677, rue Traversy du 4 au 13 janvier, de 9 h à 16 h, et exceptionnellement les 11 et 12 janvier, jusqu'à 19 h. Information : 819 479-8686, poste 225, ou www.cclcn.ca

Centre communautaire Pierre-Lemaire

Inscription pour les enfants, adolescents et adultes du 2 au 13 janvier au 325, boulevard Saint-Joseph Ouest, de 9 h à 17 h 30. Soirée porte ouverte le 12 janvier, de 18 h à 20 h, afin de visiter notre nouveau centre et de s'inscrire à nos activités. Information : 819 474-2309 ou www.centrepierrelemaire.qc.ca

Plusieurs centres communautaires et de loisir offrent des activités d'animation durant la première semaine de janvier 2012 (congé scolaire). Informez-vous!



Horaire « piscines libres » du temps des fêtes



1380, rue Montplaisir – Entrée par la porte de l'Aqua complexe, au bout du stationnement du Village québécois d'antan

Piscine 25 mètres de longueur par 25 mètres de largeur (10 corridors de 2,5 mètres) avec installation de plongeurs, température de l'eau à 84 °F (29 °C)

Lors des piscines libres du temps des fêtes :

- 1 rivière Kino-aventure débit réglé à 40 %, profondeur 1,10 mètre
- 3 corridors de nage en longueur (lent, moyen et rapide)
- 2 tremplins de 1 mètre
- 2 tremplins de 3 mètres
- 1 plateforme de 3 mètres
- 1 glissoire bambin de 0,74 mètre de haut
- 2 zones peu profondes
- 1 jeu de volley-ball aquatique **NOUVEAU**
- 1 zone profonde
- Vestiaire à chaussures (passage obligatoire avant l'arrivée au vestiaire, prévoir une paire de sandales)
- Vestiaire familial, vestiaires homme et femme

HORAIRE Lundi au vendredi, du 26 décembre au 6 janvier

9 h 30 à 11 h* Piscine libre

13 h 30 à 16 h Piscine libre

17 h 30 à 19 h 30 Piscine libre ZEN

* Les lundis **matin** 26 décembre et 2 janvier, ce bain n'aura pas lieu.



175, rue Ringuet – Entrée arrière, porte 8-A de la Maison des arts Desjardins Drummondville

Piscine de 25 mètres de longueur par 10 mètres de largeur (5 corridors de 2 mètres), température de l'eau à 84 °F (29 °C)

Lors des piscines libres du temps des fêtes :

- 2 corridors de nage en longueur (lent et rapide)
- 1 glissoire tropicale 2,15 mètres de haut
- 1 zone peu profonde de 0,90 mètre à 1,4 mètre
- 1 zone profonde

Lors des entraînements libres du temps des fêtes :

- 5 corridors de nage en longueur (lent, moyen et rapide)

HORAIRE Lundi au vendredi, du 26 décembre au 6 janvier

6 h à 8 h* Entraînement libre

11 h à 13 h Piscine Libre

16 h 30 à 17 h 30 Piscine libre

17 h 30 à 18 h 30 Entraînement libre

* Les lundis **matin** 26 décembre et 2 janvier, ce bain n'aura pas lieu.

Information : piscinesdrummondville.com | 819 477-1063

Vingt ans d'appui aux jeunes artistes

La Ville de Drummondville réitère son engagement envers la relève artistique en mettant à la disposition des jeunes un programme de soutien.

Offert depuis 1992, le *Programme 1, soutien à la pratique artistique des jeunes* s'adresse aux personnes de 25 ans et moins qui évoluent dans toutes les disciplines : **arts de la scène (musique, danse, théâtre, variétés), arts du cirque et de la rue, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, métiers d'art et littérature.**

Les candidatures sont maintenant sollicitées dans le cadre de ce programme. Les critères s'appuient sur l'avancement de la pratique et sur la démarche de formation du jeune artiste.

Le document d'information et le dossier de candidature sont disponibles aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain;
- Réception de l'hôtel de ville;
- Centres communautaires de chacun des quartiers de Drummondville;

- Écoles secondaires;
- Cégep de Drummondville;
- Galerie d'art Desjardins (175, rue Ringuet);
- Galerie d'art Heriot (152, rue Heriot);
- Site internet de la Ville de Drummondville.

À la suite de l'analyse du jury, les lauréats retenus auront droit à :

- Une bourse en argent entre 100 \$ et 1200 \$;
- Une prestation devant public lors de la cérémonie de remise de bourses;
- La possibilité d'exposer leurs œuvres au Salon des nouveautés de la bibliothèque municipale.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'année 2011 est **le vendredi 6 janvier 2012**. Tous les dossiers complétés sont transmis **exclusivement** au bureau du Service des arts, de la culture et de l'immigration au 545, rue des Écoles, J2B 1J6. Information : 819 850-1327 ou artsetculture@ville.drummondville.qc.ca

Bibliothèque Côte-Saint-Germain

EXPOSITIONS

Décembre

Fernand Brunelle, artiste peintre
Ginette Émond, artisanne

Janvier

Club Photo Drummond

ACTIVITÉS

Bout'chou litou

Activité d'animation pour les 18 mois à 3 ans, le dimanche 8 janvier, à 9 h 45 et à 11 h



Heure du conte (pour les 3 à 6 ans)

Le mercredi 25 janvier, à 9 h 30 et à 13 h 45

Heure du conte en pyjama (pour les 3 à 6 ans)

Les vendredis 20 et 27 janvier, à 18 h 30

Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire (819 474-8882).

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

(voir tableau, page 3)



Maison des arts Desjardins Drummondville

Janvier

- 8 Les Grands Explorateurs : Venezuela, à 19 h
- 14 Peter MacLeod
- 19 Alfa Rococo
- 20 Eddy King
- 21 Gary Kurtz
- 24 Festival du film de Banff
- 25 Les Grands Explorateurs : Indochine, à 19 h
- 26 Cathy Gauthier
- 27 Ima
- 28 Brigitte Boisjoli
- 29 Marc Hervieux

Février

- 2 Patrick Groulx
- 3 Sylvain Cossette
- 4 Patrick Norman
- 5 Bouge de là – L'Atelier (spectacle jeunesse), à 14 h
- 9-10-11 Belles-Sœurs
- 12 Les Grands Explorateurs : Les Marquises, à 19 h
- 14 Orchestre symphonique de Drummondville, à 19 h 30
- 16 Maxim Martin
- 17 Marie-Élaine Thibert
- 23 Nabila
- 24 Roch Voisine
- 25 Le boss est mort
- 26 Claude Barzotti et Chantal Pary, à 19 h
- 29 Toupie et Binou, à 15 h 30 et 18 h 30

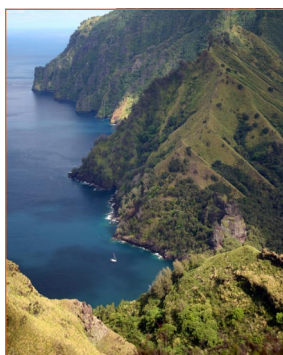
Sauf avis contraire, les spectacles sont présentés à 20 h.

Billetterie : 175, rue Ringuet

Information : 819 477-5412 ou www.artsdrummondville.com

Spectacles

Expositions



Jusqu'au 23 décembre

David Lafrance

peinture (figuration expressionniste)

Les œuvres de David Lafrance se reconnaissent aisément à leur signature visuelle très particulière. Ses grands formats au chromatisme acidulé mettent en scène des paysages et une faune étrange, dont les activités énigmatiques ont à voir avec la culture quotidienne et les habitudes de vie des gens. À la fois euphoriques et inquiétantes, les scènes illustrées par ses tableaux peuvent être perçues comme le revers fantomatique des motivations qui nous incitent à « réussir » notre vie. Toutefois, il arrive qu'à l'instar des faux-finis, celles-ci s'avèrent beaucoup moins intéressantes après qu'elles se sont révélées être des glaces recouvrant des supercheries, grandes et petites.

Du 10 janvier au 19 février

Presse Papier

estampe (figuration, expressionnisme, abstraction)



Les liens qui unissent l'Atelier Presse Papier et la Galerie d'art Desjardins remontent aux premières années de leur fonctionnement respectif. Par différentes présentations individuelles ou collectives de ses membres, cet atelier de création trifluvien a toujours trouvé ici un accueil favorable. Cette fois, il nous propose une exposition collective itinérante soulignant son 30^e anniversaire d'existence. Sous le titre de *Centre Choc*, cette présentation met en lumière 12 œuvres grand format réalisées en tandem où est développée la thématique de l'entrechoquement, soit celui des symboles, des signes, des émotions et des idées. Le parcours de cette exposition la conduira aussi au Mexique, en Serbie et au Danemark.